

NOUVEAU  
DICTIONNAIRE  
D'HISTOIRE NATURELLE,  
APPLIQUÉE AUX ARTS,

A l'Agriculture, à l'Économie rurale et domestique,  
à la Médecine, etc.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES  
ET D'AGRICULTEURS.

Nouvelle Édition presque entièrement refondue et considé-  
rablement augmentée ;

AVEC DES FIGURES TIRÉES DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

TOME XXX.

---

DE L'IMPRIMERIE D'ABEL LANGE, RUE DE LA HARPE.

A PARIS,

CHEZ DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N° 8.

---

M DCCC XIX.

**SALICARIA.** Dioscoride et Pline attribuent à leur *lysimachia* des feuilles semblables à celles du saule ; mais le premier dit que cette plante a les fleurs jaunes , et le second , que ses fleurs sont pourpres ; c'est ce qui fait que les botanistes l'ont rapportée au *lysimachia vulgaris* ou bien au *lythrum salicaria* ; c'est ce qui fait aussi que Gesner a nommé salicaria le *lysimachia* ci-dessus ( *V. C. B. Pin.* ), et. que Tournefort a désigné par la même dénomination le genre qui comprend la seconde plante. Linnæus a , depuis , appelé ce genre *lythrum* , qui est aussi un des noms de l'ancien *lysimachia*.  
*V.* les mots **LYTHRUM**, **WOODFORDIE** et **SALICAIRE**. (LN.)

**SALICASTRUM.** Pline mentionne , sous ce nom , une plante qui avoit été ainsi appelée parce qu'elle croissoit ordinairement dans les lieux plantés de saules. Il la dit fort semblable à la vigne sauvage que les Grecs appeloient *ampelos agria*, et dit que, bien que ces deux plantes aient des noms différens, elles ont le même port et les mêmes propriétés. Cependant, ajoute-t-il, le *salicastrum* est plus efficace pour guérir la gale et les autres démangeaisons, en l'appliquant, broyé avec du vin miellé. Quelques auteurs ont pris pour cette plante le *flammula*, espèce de clématite. Césalpin cite le *tamnus communis* ; mais C. Bauhin pense qu'il s'agit ici de la *douce-amère* ou **VIGNE DE JUDÉE**, *Solanum dulcamara*, L. (LN.)

**SALICINÉES.** Famille de plantes établie pour placer le **SAULE**, l'**AUNE**, le **BOULEAU**, qui faisoient ci-devant partie de celle des **AMENTACÉES**. *V.* ce mot. (B.)

**SALICOQUE.** Espèce de **PALÆMON**. (B.)

**SALICOQUES**, *Carides*, Latr. Tribu de crustacés , de la famille des macroures, ordre des décapodes , distinguée des autres tribus de la même famille par les caractères suivans : pattes indivises ou n'ayant au plus, et que dans un petit nombre, un petit appendice sétiforme, inutile à la locomotion , situé près de leur base ; pédoncule des antennes latérales recouvert d'une grande écaille, annexée à sa base ; ces antennes situées au-dessous des mitoyennes ou insérées plus bas.

Ces crustacés, dont plusieurs avoient été distingués par les Grecs, sous les noms de *caris*, de *crangon*, et qu'on appelle vulgairement, chez nous, *crevettes*, *salicoques*, etc., ont le corps d'une consistance moins solide que celui des autres décapodes, quelquefois même assez mou, arqué ou comme bossu, ce qui les a encore fait nommer *squilles bossues*. Les antennes sont toujours avancées et en forme de soies ; les latérales sont fort longues, et les intermédiaires, ordinairement plus courtes, ont leur pédoncule terminé par deux ou trois filets sétacés et articulés ; lorsqu'il y en a trois, un de

ces filets est plus petit et souvent recouvert par l'un des deux autres ; les yeux sont très-rapprochés , presque globuleux et portés sur un pédicule très-court ; la face supérieure du pédoncule des antennes moyennes offre , dans la plupart, une excavation qui reçoit la partie inférieure de ces organes de la vue ; l'extrémité antérieure du test s'avance presque toujours entre eux , et cette saillie a la forme d'un bec ou d'un rostre pointu , déprimé quelquefois , mais le plus généralement comprimé , avec une carène de chaque côté , et les bords supérieur et inférieur aigus , plus ou moins dentés en scie ; les côtés antérieurs du test sont souvent armés de quelques dents acérées , en forme d'épines ; les pieds-mâchoires inférieurs ressemblent , dans le plus grand nombre , à des palpes longs et grêles , ou même soit à des pieds , soit à des antennes ; les quatre pattes antérieures sont , dans beaucoup d'espèces , terminées par une pince double ou une sorte de main didactyle. Deux de ces pattes , ordinairement la seconde paire , sont doublées ou pliées sur elles-mêmes ; le carpe de cette seconde pince et quelquefois celui des deux dernières ou l'article qui précède immédiatement la pince , offre dans plusieurs cette particularité que l'on n'observe point dans les autres crustacés ; il paroît comme divisé transversalement en un nombre variable de petits articles , ou annelé. La troisième paire de pattes est elle-même quelquefois , comme dans les pénées , en forme de serre. Dans plusieurs , cette troisième paire est plus courte que les deux dernières ; en général , on n'a pas fait assez d'attention à ces différences dans les longueurs relatives des pattes. Les segmens du milieu de la queue sont dilatés ou élargis sur les côtés ; elle se termine , ainsi que dans les autres macroures , par une nageoire en éventail ; mais le feuillet du milieu est plus étroit , pointu ou épineux au bout ; son dos est armé , dans plusieurs , de quelques petites épines ; les fausses pattes du dessous de la queue sont allongées et souvent en forme de feuillets.

On fait une grande consommation de ces crustacés dans toutes les parties du monde. On en sale même quelques espèces pour les conserver. Ils sont tous habitans de la mer et de nos côtes ; celles de la Méditerranée en offrent de plusieurs sortes , mais dont l'étude avoit été généralement négligée jusque dans ces derniers temps. Montagu et MM. Risso et Léach ont , par leurs recherches , agrandi , sous ce rapport , le domaine de la science. Le second , dans son ouvrage sur les crustacés de la rivière de Nice , a décrit un assez grand nombre d'espèces inédites de salicoques. Mais en rendant justice à son zèle et à ses travaux , nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il n'a pas assez approfondi son sujet ; que sou-

vent l'on cherche en vain , dans ses descriptions , des connoissances relatives aux principaux organes sur lesquels repose la classification ; que plusieurs de ces espèces sont mal placées , et que leur détermination , à raison de ces lacunes , embarrasera souvent les naturalistes. La science est si avancée et embrasse aujourd'hui tant de détails , que des descriptions incomplètes ne font qu'accroître ce chaos désigné sous le nom d'*incertæ sedis*. Nous sommes bien loin d'appliquer ces observations critiques et nécessaires aux travaux du docteur Léach ; ils sont , au contraire , dignes de tous nos éloges. Ce naturaliste , aussi recommandable par son instruction , son activité infatigable , que par l'aménité de son caractère et son empressement à communiquer ce qu'il sait et ce qu'il possède , n'a , dans son ouvrage sur les crustacés de la Grande-Bretagne , négligé aucun caractère essentiel d'organisation. Il a établi , dans cette sous-famille des salicoques , plusieurs coupes génériques aussi bien signalées que circonscrites , et dont la connoissance est appuyée d'excellentes figures. Il auroit peut-être pu mieux coordonner les faits qu'il a recueillis , et c'est ce que je vais tenter dans la distribution méthodique des genres de cette sous-famille ; mais il nous a donné d'excellens matériaux , et qui seront utiles aux naturalistes de tous les âges , quelle que soit leur manière de voir et de disposer les faits.

J'ai revu mon premier travail sur la famille des salicoques , et j'espère que le tableau suivant , fondé sur cet examen ultérieur , contribuera à éclaircir ce sujet. On y trouvera quelques genres dont je n'ai point fait mention , ni dans le troisième volume du Règne animal par M. Cuvier , ni dans ce Dictionnaire. Mais les espèces qui sont l'objet de ces coupes étant peu nombreuses , rares dans les collections et point saillantes , n'intéressent guère que le naturaliste qui fait une étude particulière des crustacés.

I. Point d'appendice à la base postérieure des pattes , dans le plus grand nombre : cet appendice très-petit , en forme de petite lame elliptique , dans ceux où il existe ; celles des pattes qui sont simples ou sans pince , cylindriques ou filiformes , terminées par un onglet distinct ou ambulatoires et préhensiles.

1. *Les deux premières pattes plus grandes que les suivantes , terminées par une main dont le doigt fixe est petit et en forme de dent , et dont le doigt mobile se replie sur elle , en manière de crochet.*

*Observation.* Antennes moyennes terminées par deux filets ; avancement , en forme de bec , de la partie antérieure du test , très-court ; la seconde paire de pattes repliée ; son carpe simple ou sans divisions.

G. PONTOPHILE , *Pontophilus* , Léach ; *Egeon* , Risso.

Dernier article des pieds-mâchoires extérieurs sensiblement plus long que le précédent, pointu au bout; seconde paire de pattes plus courte que la troisième, terminée distinctement par une main didactyle.

G. CRANGON, *Crangon*.

Dernier article des pieds-mâchoires extérieurs de la longueur du précédent, très-obtus; seconde paire de pattes aussi longue que la troisième; leur pointe bifide.

2. La première paire de pattes terminée dans le plus grand nombre par une main à deux doigts presque également longs et avancés, ou finissant simplement en pointe et sans pince dans les autres.

A. Antennes moyennes (ou supérieures) terminées par deux filets.

a La troisième paire de pattes plus grande que les précédentes, tantôt terminée par une main didactyle, ainsi que celles-ci, tantôt simple, mais beaucoup plus grosse que les quatre antérieures; le dernier article de celles-ci fendu jusque près de sa base, en deux parties digitiformes.

G. ATYE, *Alya*, Léach.

La troisième paire de pattes monodactyle; celles qui précèdent terminées par un article fendu jusque près de sa base en deux parties digitiformes (très-longues).

G. STÉNOPE, *Stenopus*, Latr.

Les trois premières paires de pattes terminées par une main didactyle; la troisième paire et les suivantes longues; les deux avant-derniers articles des quatre pattes postérieures divisés en un grand nombre de petits articles.

*Nota.* Corps mou, hispide; filets des quatre antennes très-longues; les pattes sont généralement fort grêles et fort longues, et se replient sur elles-mêmes; la troisième paire est plus large que les autres, et contraste, sous ce rapport, avec elles. Genre établi sur le *palæmon hispidus* d'Olivier.

G. PÉNÉE, *Penæus*, Fab.

Les trois premières pattes terminées par une main didactyle; ces pattes et les suivantes de moyenne longueur, sans divisions annulaires à aucun de leurs articles.

*Nota.* Bec long; un petit appendice en forme de lame à la base postérieure de leurs pattes; palpes mandibulaires saillans, foliacés.

b Les deux premières paires de pattes ou la seconde, plus grandes que la troisième; celle-ci jamais terminée par une main didactyle, ni plus grosse que les antérieures.

\* Pieds-mâchoires extérieurs foliacés, couvrant la bouche.

*Nota.* Les quatre pattes antérieures terminées par une main didactyle; carpe inarticulé.

G. HYMÉNOCÈRE, *Hymenocera*, Latr.

Division supérieure des antennes mitoyennes et mains foliacées.

*Nota.* Genre établi sur une espèce inédite des mers des Indes orientales.

G. GNATOPHYLLE, *Gnatophyllum*, Latr.

Antennes mitoyennes et mains ayant la forme ordinaire. *Exemple* : les alphées, *elegans* et *tyrrhenus* de Risso; la seconde paire de pattes est plus longue et beaucoup plus épaisse que l'antérieure.

\*\* Pieds-machoirs extérieurs filiformes ou sétacés, ne couvrant point la bouche.

*Nota.* Carpe de la seconde paire de pattes ordinairement articulé.

† L'une des deux pattes antérieures simple, l'autre en forme de serre, ou terminée par une main didactyle.

G. PROCESSE, *Processa*, Léach; *Nika*, Risso.

*Nota.* Les pattes de la seconde paire terminées par une petite main didactyle; l'une de ces pattes plus longue que l'autre, et que les deux premières.

†† Chaque patte des deux premières paires terminée de la même manière que sa correspondante.

G. AUTONOMÉE, *Autonomœa*, Risso.

La première paire de pattes terminée par une main didactyle, les autres simples.

G. ALPHÉE, *Alpheus*, F.

Les quatre pattes antérieures terminées par une main à deux doigts très-distincts.

*Nota.* J'y rapporte le genre hippolyte de M. Léach; mais on pourroit l'en détacher, en prenant pour base les différences des grandeurs relatives des deux premières paires de pattes. Dans l'*alpheus malabaricus*, par-exemple, la première est plus longue que la seconde; dans les hippolytes de M. Léach et autres espèces de Fabricius analogues, le palémon marbré d'Olivier, etc., la seconde paire est plus longue que l'antérieure.

G. PANDALE, *Pandalus*, Léach.

Les deux premières pattes simples ou très-faiblement didactyles, les deux suivantes en forme de serres.

B. Antennes mitoyennes terminées par trois filets.

*Nota.* Les quatre premières pattes didactyles.

G. PALÉMON, *Palæmon*, Fab.

La seconde paire de pattes la plus grande de toutes; son carpe inarticulé.

G. LYSMATE, *Lysmata*, Risso.

La seconde paire de pattes la plus grande de toutes; son carpe articulé.

Exemple : la lysmate *seti-caudata* de M. Risso ; sa seconde espèce , *L. triliana* , est un palémon.

G. ATHANAS, *Athanas*, Léach.

La première paire de pattes la plus grande de toutes ; carpe de la seconde articulé.

II. Un appendice sétacé et allongé , très-apparent à la base postérieure des pattes ; troisième paire de pattes et les suivantes , les dernières surtout , presque capillaires ou sétacées , uniquement nata-toires.

G. PASIPHAÉ , *Pasiphae* , Savigny.

*Nota.* Corps long , mou , très-comprimé ; antennes moyennes terminées par deux filets ; les quatre pattes antérieures beaucoup plus grandes , didactyles , semblables ; celles de la seconde paire à peine plus longues ; carpe inarticulé.

(L.)

SALICOR. On donne ce nom , sur les bords de la mer , tantôt à la SALICORNE , tantôt aux SOUDES HERBACÉES ou SALICOT. (B.)

SALICORNE , *Salicornia*. (*Monandrie monogynie.*) Genre de plantes de la famille des chénopodées , qui présente pour caractères : un calice entier , renflé , à quatre angles , et durable ; point de corolle ; une ou deux étamines ; un style partagé en deux et à deux stigmates ; une semence nue au fond du calice.

On connoît environ douze espèces de ce genre.

Les *salicornes* n'ont point de feuilles , mais des tiges herbacées ou frutescentes , garnies de rameaux opposés , cylindriques et articulés. Le sommet des articulations offre deux dents , et c'est aux articulations supérieures que viennent les fleurs , qui sont sessiles et très-petites. Je ne citerai que deux espèces , savoir :

La SALICORNE HERBACÉE , *Salicornia herbacea* , Linn. , plante annuelle qui croît au bord de la mer , et qu'on multiplie par la culture. Elle a des tiges épaisses , noueuses , rampantes et divisées en plusieurs branches , avec des articulations surmontées de deux pointes.

La SALICORNE LIGNEUSE , *Salicornia fruticosa* , Linn. , qui a une tige d'arbrisseau droite et branchue , avec des pointes aiguës à ses nœuds , qui sont rapprochés , et des rameaux qui , poussant depuis le bas , forment une espèce de pyramide. Elle est vivace , et vient , comme la précédente , dans les lieux maritimes.

Les habitans des pays où croissent les *salicornes* , les coupent à la fin de l'été , quand elles sont parvenues à leur grandeur ; et après les avoir desséchées au soleil , ils les brûlent pour en avoir les cendres , dont on se sert pour faire du verre